



RAPPORT D'ACTIVITES 2022

point sur les contrats – 13 - et nombre d'adhérent-es – 77 -

- légumes : avec la Terre Ferme, contrat simple d'octobre à septembre – 40 paniers/commandes

début 2022, Vincent a dû arrêter son activité, nous l'avons soutenu autant que possible, avec la contribution de Boris de l'Aufrère pour maintenir les livraisons de paniers ; en juin, nous avons conclu un nouvel engagement avec le GAEC de la Terre Ferme, sur de nouvelles bases : contrats d'octobre à septembre, nombre de colis limités à 40 pour le moment.

- poisson : contrat simple, septembre à juin – 39 commandes pour 35 colis

janvier 2018 : 45 colis, 2019 : 34, 2020 : 35, 2021 : 32, 2022 : 33, 2023 : 35

depuis 2019, ce chiffre reste stable, alors que sur l'ensemble des amaps poisson du département, il est plutôt à la baisse ; mais pour le GIE, les amap leur permettent toujours de garder le fonctionnement de la criée sur l'île, et par ricochet, l'activité pêche. Même si les gros bateaux ont du mal à recruter (reste dans le GIE le Marial), les plus petits, partant à la journée, sont de plus en plus sensibilisés à une pêche durable et respectueuse et demandent à intégrer le GIE (2 nouveaux depuis septembre).

- pain, volailles, galettes : GAEC du Pré Verger (Fred et Morgane) - contrat à commande variable, janvier à décembre

pain : 11 commandes pour 13 pains

volailles, galettes : 17 commandes

- œufs : contrat simple janvier à avril - 14 commandes pour 35 lots de 6 œufs

La situation sanitaire limite la production (grippe aviaire). Actuellement Carole Boutet, la productrice ne peut pas accepter de nouveaux contrats pour le 1er trimestre 2023. En fonction de la production, elle ouvrira un nouveau contrat pour le 2ème trimestre (sur liste d'attente pour le moment). Nous suivons et soutenons la lutte des productrices pour la filière volaille en plein-air avec le collectif SAUVE-QUI-POULE.

- fruits (pommes-poires) : vergers du moulin des Noues (Mael et Claire) - contrat simple, septembre à février – 17 contrats

- viande de porc : Yann Petiteau - contrat à commande variable avec dates ponctuelles de distribution – 8 commandes pour 16 colis

- viande de boeuf et veau : contrat à commande variable avec dates ponctuelles de distribution.

Début 2022, Malek a repris l'élevage de la ferme du Pâtis (départ à la retraite de Christophe). Après quelques difficultés cet été, les distributions vont reprendre pour 2023 avec une nouvelle référente (Johanna).

- produits laitiers de vache : 17 contrats à commande variable de novembre à septembre avec la ferme des prés d'Orée (Line)

- produits laitiers de chèvre : contrat à commande variable de mars à novembre de la ferme du Hallay (Yoan). 9 contrats sur l'année 2022

- miel, bonbons et pains d'épices d'Amaury Cormier : contrats à commande variables avec dates ponctuelles de distribution – 17 contrats en 2022

- savon : contrats à commande variables avec dates ponctuelles de distribution.

lieu de distribution et futurs locaux

la mairie a un projet concernant la zone de l'ancienne poste et donc à terme, nous devons changer de local. Une concertation est en cours pour intégrer le futur centre technique municipal, où l'on disposera d'un « box » pour entreposer nos matériels. Une salle commune (plusieurs associations se retrouveront dans ce centre) et un espace extérieur pourront être utilisés ; nous allons donc perdre ce lieu convivial de la poste que l'on avait aménagé, pour un local que nous ne pourrions sans doute pas investir de la même manière. Mais l'espace devrait être correct pour assurer les distributions.

Pour information, le local est parfois utilisé par d'autres associations proches de l'amap ; il peut aussi être utilisé pour des distributions ponctuelles de groupements d'achats par exemple, le principe étant qu'aucune denrée ne doit rester stockée dans le local et que l'esprit doit rester conforme aux valeurs de l'amap.

l'interamap44 et cagette

l'interamap 44 nous permet de bénéficier d'une assurance groupée et de prêt de matériel. Ils sont aussi ressource pour des conseils ou des démarches. Ils ont lancé le logiciel cagette qui permet les souscriptions en ligne aux contrats. La plupart de nos contrats sont désormais accessibles sous ce logiciel, lequel va changer d'ici peu (changement d'hébergeur), sauf le poisson. Les contrats poisson peuvent être souscrits en ligne, mais sur le site d'énergie locale (l'amap poisson du vignoble regroupe 5 amaps, dont celle du Pallet).

GESTION DU SITE ET COMMUNICATION

le site amaplepallet.org est la porte d'entrée sur le web pour l'amap. Il présente les dates de distribution, les différents contrats. Il est en cours d'amélioration pour présenter aussi les autres partenaires et des articles sur l'actualité qui intéresse tous les sujets autour des objectifs des amaps.

l'adresse de messagerie gmail permet de communiquer avec nos différents partenaires. Mais pour ce qui est de l'information vers les amapien-nes, nous utiliserons maintenant la messagerie via 'cagette', plus souple que gmail (nécessité d'un compte et vérification de connexion, trop contraignant pour l'ensemble du bureau).

partenariats Terres en vie, CCSL...

l'AMAP du Pallet est adhérente de Terres en vie, pour promouvoir l'installation de nouveaux producteurs-ices sur le territoire.

Depuis peu, nous avons aussi pris une adhésion au Comité Environnement Sèvre & Loire, pour prendre part aux réflexions sur les sujets d'environnement sur la Communauté de Communes.

Sans avoir adhéré, nous suivons aussi le collectif Sauve qui Poule 44 qui s'est formé suite aux décisions gouvernementales sur la grippe aviaire concernant les productions en plein air, et notamment en bio.

nous recevons aussi des infos du groupe contre les pesticides, des pêcheursque nous transmettons sur le site .org

ANIMATIONS

nous aimons que l'AMAP soit un lieu de convivialité, d'échanges avec un esprit dynamique et festif. c'est pourquoi on propose ce soir une petite dégustation de crêpes avec cette AG, et que l'on souhaite organiser d'autres moments agréables ! Rien de défini pour le moment, nous entendrons toute idée nouvelle !

STATUTS

les statuts actuels ne correspondaient plus à notre manière de fonctionner ; nous préférons une organisation collégiale, ou c'est un groupe qui propose et qui décide.

Ce groupe, conseil collégial, sera composé des référent-es des contrats et de toutes autres personnes désirant y participer, producteur-ices ou mangeu-r-ses.

Pour cadrer ce fonctionnement et être en accord avec les adhérent-es, nous avons donc modifié les statuts, que nous soumettons à votre approbation.

EVOLUTIONS

au fur et à mesure, nous avons étoffé le nombre de contrats. Nous essayons qu'il y ait au moins deux personnes référentes des contrats.

Hors contrats, il peut y avoir aussi des initiatives d'achats groupés. L'AMAP pourrait être un relais d'information et d'organisation.

On a parlé aussi de paniers solidaires, ce qui signifie que l'AMAP pourrait participer financièrement.

Si ces projets vous posent questions ou vous intéressent, n'hésitez pas à donner votre avis.

Si vous avez d'autres idées.....